



<http://atscaf69gene.e-monsite.com/>

Compte-rendu de la réunion du 6 décembre 2022 du club généalogique

I/ Participation

- **Présents : Catherine B., Christine V., Fadila G., Gérard H., Guy M., Jacqueline V., Jean-Marie D., Laurent G., Marie-Claude G., Nicole Z. et votre serviteur Bernard C.**
- Nous sommes heureux d'accueillir **Fadila**, une nouvelle venue qui travaille à la Cité Administrative. Elle n'avait pas pu nous rejoindre à notre dernière réunion pour raison de santé.

II/ Archives du Ministère des Finances

Gérard revient sur une question posée par Bernard lors de la réunion précédente. Il s'agissait de savoir comment trouver la trace, dans les archives du Ministère des Finances, d'un ancêtre ayant travaillé dans cette administration.

Gérard s'est rapproché de nos « experts » Thierry et Danièle qui ont communiqué les coordonnées du site des Archives du Ministère.

Il suffit de taper **SAEF** (comme **S**ervices **d**es **A**rchives **E**conomiques et **F**inancières) sur votre moteur de recherche et la page s'ouvre.

Il faut savoir que les données ne sont pas consultables directement en ligne.

Il faut donc : soit aller sur place, 471 avenue de l'Europe 77176 Savigny-le-Temple, ce qui n'est guère pratique, convenons-en ;

soit commander en ligne le document souhaité.

Le coût est de 5€ le document.

Avant de faire votre demande vous avez intérêt à regarder préalablement en ligne le détail des fonds détenus. Vous le trouverez en cliquant sur l'onglet « Généalogie » dudit site.

Gérard et Guy nous font l'essai de la consultation de ce site grâce à l'ordinateur et au vidéoprojecteur. Le site paraît effectivement très clair quant au contenu des fonds concernant nos ancêtres financiers.

Du coup cela donne des idées de recherches à Bruno qui possède des ancêtres douaniers ...comme lui.

III/ Emigration italienne

Bernard a fait passer à Nicole une information qui pouvait l'intéresser et qu'il avait trouvée dans le bulletin de la RFG (Revue Française de Généalogie).

Il s'agit de la base de données du « Centre International d'Etudes de l'Emigration Italienne » nommée « **Du Port au Monde** » et qui regroupe des informations provenant de diverses sources relatives aux migrations des Italiens qui quittèrent les ports de leur pays pour s'installer dans d'autres parties du monde.

Hélas Nicole n'y a pas trouvé la trace de ses ancêtres partis en Amérique.

Peut-être l'information sera-t-elle néanmoins utile à d'autres généalogistes ?

IV / L'arbre de Fadila

Fadila, notre nouvelle participante, nous explique les difficultés très importantes qu'elle rencontre pour remonter son histoire familiale.

Il est impossible par écrit de relater les problèmes auxquels elle est confrontée.

Elle a engagé un avocat pour essayer -sans succès- de démêler la partie algérienne de l'histoire parentale.

Elle s'est aussi lancée dans les analyses génétiques pour essayer de trouver par ce biais des membres de sa famille.

Devant la complexité du dossier nous nous sentons un peu désarmés. Nous pensons que l'intervention d'un généalogiste professionnel pourrait faire avancer le dossier. Mais le coût serait conséquent.

Nous lui conseillons néanmoins de reprendre les choses méthodiquement et à la base c'est-à-dire de demander par écrit les copies intégrales des actes d'Etat Civil de ses ascendants. Nous aviserons alors la suite au vu des réponses obtenues (ou pas).

Affaire à suivre.

V/ Aides et conseils

1°) Par l'intermédiaire de Gérard, Thierry SILLARD et Danièle SILLARD-ALATA nous font une proposition sympathique et très intéressante. Comme ils habitent la région ils proposent d'aller regarder à notre place, à Caen, à la **DAVCC (Division des Archives des Victimes des Conflits Contemporains)**, les dossiers dont nous demanderons consultation.

La DAVCC détient tous les dossiers de ceux ayant participé aux conflits depuis la 1^o guerre mondiale. C'est donc ici qu'on peut trouver des renseignements sur un ancêtre mort au combat, ou blessé, ou invalide, ou disparu. On y trouve aussi les prisonniers de guerre, les internés, les déplacés, les résistants, les travailleurs envoyés au STO, les victimes civiles des bombardements et autres victimes civiles collatérales des conflits etc.

Mais les documents personnels ne sont pas en ligne. Il faut donc faire une demande de consultation de dossier. Les délais sont très longs vu le manque de personnel. Il n'y a qu'un magasinier pour 20 km linéaire de dossiers ! Bref, quelques semaines (ou mois) plus tard on obtient le droit de voir les pièces sur place. Et c'est là qu'interviennent Thierry et Danièle qui iront dépouiller à notre place le dossier demandé et qui nous en rendront compte.

Si cela vous intéresse vous demanderez à Gérard les coordonnées de nos amis.

Pour joindre le service par mel : shd-caen.courrier.fct@intradef.gouv.fr

2°) Christine nous précise qu'elle a trouvé des renseignements sur des blessés auprès du **fonds d'archives de Bad Arolsen**. Là aussi les délais d'obtention ont été très longs.

Il s'agit du plus grand centre mondial de documentation sur les persécutions nazies. Il rassemble 30 millions de documents concernant 17,5 millions de personnes. Ce fonds est administré par la Croix-Rouge internationale. Il est en particulier connu pour tenter de restituer aux descendants des propriétaires les

biens spoliés par les nazis ou les derniers effets des déportés dans les camps de concentration.

3°) A une question posée par Fadila il est répondu que les dossiers individuels militaires se trouvent à Pau.

Ce Centre des **Archives du Personnel Militaire** (CAPM) regroupe les dossiers du Service National, les dossiers des militaires de carrière, ceux des étrangers ayant servi dans l'armée française, ceux des engagés et appelés des anciens territoires français.

Pour le consulter écrire à : CAPM, caserne Bernadotte, place de Verdun, 64023 Pau Cedex.

Ou par courriel : capm-pau.courrier.fct@intradef.gouv.fr

4°) Jacqueline fait état d'un curieux **acte de notoriété** passé devant notaire en 1941 mais ne citant ni la date de naissance, ni l'âge de la personne concernée.

On peut supposer que la période fort troublée est responsable de cette étonnante omission.

PROCHAINE REUNION DU CLUB

LE MARDI 20 DECEMBRE 2022 à 16h30, salle S88 D

Cité Administratives d'Etat de la Part-Dieu